

## **Séance plénière du Conseil départemental**

15/12/2025

DISCOURS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
M. JEAN-LUC GLEYZE

*Seul le prononcé fait foi*

---

*« C'est dans ce **contexte d'effort inédit** que nous sollicitons un entretien pour permettre au Département de la Gironde de consolider ses efforts tout en absorbant son déficit [par] la mise en place d'un **étalement** [de ce dernier pour] nous permettre d'atteindre l'**objectif global de retour à l'équilibre**. »*

Ces mots datent du 2 avril 2025.

Je les ai adressés par courrier aux Ministres des Collectivités territoriales et des Comptes Publics non seulement pour **alerter de la situation budgétaire du Département de la Gironde**, mais aussi plaider pour un socle de recettes cohérent, robuste, pérenne et évolutif.

Cette revendication, je le rappelle, est portée par l'ensemble des Départements de France, à la **mise en difficulté idéologique de notre strate départementale**, sous-financée alors qu'elle assure **une majeure partie de la protection sociale avec ses partenaires quotidiens**.

Ce n'est plus à démontrer, mais pour ceux qui seraient encore sceptiques, je prends pour preuve la publication « **Regard financier sur les départements** », publiée le 28 novembre par **La Banque postale**.

Elle souligne la part qu'occupe de la fiscalité indirecte (DMTO, TVA...) dans nos recettes de fonctionnement : **62 %** !

Or, la protection sociale représente **65 % des dépenses**.

Comment expliquer avec une telle incohérence ne pas en arriver à nuire au service public et à la solidarité nationale ?

Mais revenons-en à la Gironde.

Le sens de mon courrier aux ministres était d'anticiper le vote de notre CA 2024 mais aussi de préparer les années à venir.

En effet, lorsque le Préfet et moi-même sommes allés les rencontrer fin Août, j'ai proposé l'étalement des économies sur 3 ans **grâce à un Plan de retour à l'équilibre (PRE)**.

**Cette démarche volontariste inédite** est donc en travail depuis plusieurs mois.

Désormais, notre Budget Supplémentaire et notre PRE ont été validé par la Chambre Régional des Comptes (CRC) le 12 décembre. Je cite :

« [La Chambre] **PREND ACTE du caractère suffisant des mesures prises par le Département de la Gironde**, intégrant les rectifications de sincérité présentées dans l'avis du 14 novembre 2025 de la chambre, par délibération du 1er décembre 2025 d'adoption d'un nouveau budget supplémentaire 2025 »

Si elle formule des remarques, elle juge **crédible** notre trajectoire. Nous **prenons acte de cet avis**, comme **base de travail**, tout en **assumant nos divergences**.

**Nous avons fait le choix de répartir différemment nos efforts d'économies.**

C'est notre liberté et notre responsabilité pour que nos mesures soient **sincères** vis-à-vis de la réalité de notre collectivité.

Ce qui compte c'est que nous retrouvions l'équilibre progressivement d'ici 2028 : c'est sur cela que nous serons jugés par la CRC à chaque étape budgétaire.

Le PRE répond non seulement à cette nécessité d'**une mise à plat complète pour que notre situation budgétaire soit claire**, mais aussi à notre **exigence de tenir notre** projet de société solidaire face à l'impasse ultralibérale.

C'est un exercice à la fois difficile, sincère et transparent.

Hélas, je suis certain que ce travail girondin soit effectué par de nombreux autres départements aujourd’hui en difficulté l’an prochain.

Je ferai alors part à mes collègues Présidentes et Présidents, de gauche comme de droite, de nos avancées et outils pour tenir tête, tenir bon, dans ce que nous ne pouvons nommer autrement que **l'effondrement organisé de la nation solidaire.**

Sans résignation, nous nous **organisons pour lui faire face.**

Une première étape est franchie avec le Budget Supplémentaire voté le 1<sup>er</sup> décembre dernier, dont l’approbation par la CRC nous permet désormais de le rendre exécutoire et donc, notamment, de solder **les 37 millions d'euros dus à nos partenaires de la Protection de l'enfance d'ici début 2026.**

Aujourd’hui, nous portons le regard vers 2028 avec le PRE.

Plus qu’un plan « d’économies », c’est un **plan de continuité du service public par temps de contraintes sévères.**

Il prévoit donc **d’accompagner notre collectivité** à s’adapter sans trahir ce qu’elle est et ceux qu’elle sert : les Girondines et les Girondins.

Ce Plan répondra aux **recommandations du rapport de gestion de la CRC** tout en respectant la vie, le rythme, l’identité de notre collectivité : un collectif humain, des agentes et des agents, un **service public** qui s’inscrit dans le temps long.

En effet le PRE **rejoint et prolonge ma sollicitation auprès de la CRC dès Août 2024**, pour avancer leur rapport de gestion.

L’objectif : identifier des mesures via un rapport de gestion nous proposant des outils et orientations pour réduire les dépenses, étant donné la volatilité de recettes incohérentes avec nos dépenses.

J'y reviendrai dans un second temps et mes collègues vice-présidentes et présidents vous détailleront l'ampleur du travail déjà réalisé et celui d'ores- et-déjà prévu pour répondre à ce rapport.

Pour l'heure, je salue le travail en bonne intelligence avec les magistrats de la CRC, la DRFIP et le Préfet avec lequel nous signerons une Convention suite à cette séance plénière. Ce travail fut aussi inédit que rapide pour nous toutes et tous.

Cette **nouvelle feuille de route**, nous la devons à un **exercice collectif de responsabilité, de lisibilité et de sincérité**.

Cette **mobilisation a réuni** des agentes et agents à tous les niveaux, à notre Directeur Général des Services, Stéphane Corbin en passant par toutes celles et ceux qui ont travaillé à ses côtés en lien avec les VP.

A toutes et tous : merci.

Merci pour votre engagement, votre temps, votre sens du service public.

Nous avons élaboré ce PRE ensemble et c'est ensemble que nous allons en concrétiser les **95 mesures**.

**95 mesures** qui ont reçu l'approbation du Préfet, du DRFIP, de la CRC et dont la démarche a été par reçue favorablement par les Ministres concernés.

**95 mesures donc 95 réalisations**, assurées par notre **méthode girondine** :

**Un chemin qui se construit en marchant, avec nos partenaires** ;

**Bien outillés, grâce à notre administration** ;

Pour arriver à bon port, sans négliger personne.

Nous **restons prudents** et sans **aucun triomphalisme**.

L'équilibre **restera précaire** dans les conditions qui sont les nôtres, car **le fond de l'affaire n'est pas un problème de gestion, c'est d'abord une fragilisation volontaire** des Départements qui **se répercute malgré nous sur nos partenaires** !

Oui, nous sommes contraints à la dégradation du service public, liée à l'insuffisance désormais de recettes, mais cela ne veut pas dire s'y résoudre.

J'en prends pour preuve notre nouveau **Schéma de la Protection de l'Enfance** qui vous sera présenté par ma collègue Céline Goeury.

Ce Schéma, c'est plus d'un an de travail avec les associations bien sûr, mais aussi l'ensemble de nos partenaires : la justice, la santé, l'Education nationale, le logement, et les familles elles-mêmes.

Notre ambition, c'est **protéger mieux, plus tôt et autrement**, en sortant d'une logique exclusivement institutionnelle pour construire une **communauté d'action autour l'accompagnement à la parentalité et de l'enfant**.

Autrement dit, la **meilleure protection c'est la prévention**.

Le **meilleur accompagnement c'est la mobilisation du droit commun**, autant que possible, **sans réduire le droit ouvert**.

Cette logique anime notre PRE et les évolutions qu'il porte dans le champ de la solidarité :

de la télégestion des Services d'Aide à Domicile (SAD)  
à l'évolution des dépenses des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESMS) de l'autonomie,  
en passant par le transport des élèves en situation de handicap  
ou la réforme de notre Prestation de Compensation Handicap (PCH),  
entre autres...

**Ces délibérations ne sont pas prises « en réaction » à l'avis CRC sur notre PRE ou du rapport de gestion.**

D'une part, elles **sont le résultat d'un travail de plusieurs mois**.

D'autre part, le sujet est bien **national**.

Tous les départements de France portent trois demandes principales :

**Disposer d'une juste compensation de l'APA et de la PCH et plus largement des AIS compensées à 50% minimum.**

Si nous agissons seulement à la hauteur de nos compensations, c'est tout notre modèle social qui s'effondrerait.

**Nous donner une juste part de CSG** pour financer l'autonomie. Aux dernières nouvelles, sur les 1,5 milliard versé à la CNSA, la Caisse en garderait 90% pour n'en reverser que 150 millions aux Départements. C'est **insuffisant et insatisfaisant** face aux défis du vieillissement et de l'accompagnement digne des personnes en situation de handicap.

**Nous redonner une juste dynamique de la TVA.**

**Nous n'avons pas à être comptables des erreurs de Bercy** qui s'est trompé, pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, sur ses prévisions de recettes de la TVA. Je rappelle qu'en 2025, ce sont 10 milliards d'euros qui manqueraient dans les comptes publics.

**Supprimer la Dilico pour 2026.** Le DILICO avait été annoncé comme un mécanisme exceptionnel et temporaire, limité à une seule année.

Alors des économies, oui, nous en ferons. Mais chacun doit **prendre sa part**, jusqu'au **sommet de l'Etat**.

Notre responsabilité c'est de prendre des mesures avec, toujours, **l'exigence du juste droit et l'accompagnement en proximité**.

Ce sont les deux piliers de notre service public départemental ancré territorialement au sein de multiples services et établissements et mobilisé au quotidien sur le terrain avec nos partenaires pour apporter une sécurité sociale à tout un chacun.

Ainsi, sans pouvoir investir et agir comme nous l'avons fait par le passé pour **préparer notre territoire à l'avenir, du Plan Collèges au Plan Haut Méga**, nous prévoyons toujours un **budget 2026 près de 1,8 milliard d'euros !**

1,8 milliard ce sont :

des repas toujours servis aux collégiennes et collégiens,  
des enfants toujours protégés selon de nouvelles modalités,  
des routes toujours entretenues selon les priorités,  
des personnes âgées, en situation de handicap ou sur la voie de l'insertion sociale et professionnelle, toujours accompagnées en passant **de la « logique de guichet au projet de vie »...**

1,8 milliard pour faire face aux défis que représentent l'exercice de la pleine citoyenneté, la favorisation du pouvoir d'agir et de l'autonomie, les transformations économiques et l'emploi, l'intelligence artificielle et la formation de nos agentes et agents, le vieillissement de la population, les changements climatiques et catastrophes sociales, les mobilités humaines et les migrations...

1,8 milliard pour faire Gironde.

**Il ne s'agit pas de prévoir l'avenir**, personne ne le peut.

Avec le Plan de Retour à l'Equilibre et notre futur budget, dans l'incertitude des temps, nous prenons nos responsabilités vis-à-vis de l'avenir.